

Les subsides

En ce qui concerne les prostituées mineures, je dirai à mes collègues qu'à l'heure actuelle nous attendons les bonnes volontés et les bons offices des gouvernements provinciaux qui en vertu de la loi C-61 continuent à négocier de façon absolument honteuse. Ils pourraient signer des accords avec le gouvernement fédéral lui permettant d'implanter la loi C-61 sur les jeunes contrevenants et justement d'éliminer le problème des jeunes délinquants de moins de 18 ans. Voilà également, monsieur le Président, la proposition que j'ai faite au comité de la justice et des questions juridiques. Je pense qu'un acte criminel d'un client, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, qui sollicite les faveurs sexuelles d'un enfant, c'est un acte criminel qui devrait être puni par au moins cinq ans.

M. Kilgour: Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir de parler sur cette motion de ma collègue . . .

M. le vice-président: A l'ordre! Est-ce qu'il y a d'autres députés qui veulent poser des questions?

• (1630)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: A l'ordre. En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Hillsborough (M. McMillan)—Le Canadien National—Le transfert des installations pour le service des marchandises lourdes de l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick *b*) On demande au ministre d'enquêter sur le transfert; le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes)—La santé—Le groupe d'étude de l'Association médicale canadienne—La collaboration du gouvernement *b*) Le financement des services de santé; le député de Comox-Powell River (M. Skelly)—L'énergie—Le prix du gaz naturel exporté aux États-Unis *b*) La liaison au prix du pétrole.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES**JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62(11) DU RÈGLEMENT—L'ÉGALITÉ DES FEMMES**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{lle} MacDonald (Kingston et les Îles):

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir fait preuve d'apathie à l'égard des questions qui affectent les Canadiennes, de ne pas avoir assuré la promotion de l'égalité des femmes, de n'avoir rien fait au sujet de la réforme des pensions pour les femmes, d'approuver tacitement les stéréotypes sexuels et les abus

auxquels se livrent les médias, comme le prouve le fait qu'il ne veuille pas empêcher la télédiffusion de films pornographiques à la télévision à péage, de ne pas donner suite à son propre programme d'action positive à l'intérieur de la Fonction publique, et qu'elle exhorte le gouvernement à créer sur-le-champ un comité permanent du Parlement qui aurait le pouvoir d'examiner les questions qui ont des répercussions particulières sur les femmes, ainsi que les progrès réalisés ou non par le gouvernement en la matière.

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, je dois recommencer mes remarques, je crois. C'est un grand plaisir pour moi de parler sur cette motion présentée par mon collègue de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Comme vous n'avez pas lu la motion en français tout à l'heure, peut-être me permettez-vous de le faire très rapidement, et je cite:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir fait preuve d'apathie à l'égard des questions qui affectent les Canadiennes, de ne pas avoir assuré la promotion de l'égalité des femmes, de n'avoir rien fait au sujet de la réforme des pensions pour les femmes, d'approuver tacitement les stéréotypes sexuels et les abus auxquels se livrent les médias, comme le prouve le fait qu'il ne veuille pas empêcher la télédiffusion de films pornographiques à la télévision à péage, de ne pas donner suite à son propre programme d'action positive à l'intérieur de la Fonction publique, et qu'elle exhorte le gouvernement à créer sur-le-champ un comité permanent du Parlement qui aurait le pouvoir d'examiner les questions qui ont des répercussions particulières sur les femmes, ainsi que les progrès réalisés ou non par le gouvernement en la matière.

[Traduction]

Je voudrais simplement dire combien j'apprécie les observations qu'a faites ce matin ma collègue, le député de Kingston et les Îles, à propos des inégalités importantes dans le domaine juridique. Elle a mentionné également l'apathie profondément enracinée, dans les rangs ministériels surtout, envers cette question. Elle a tout à fait raison. Elle a aussi évoqué les premières propositions constitutionnelles et décrit comment le gouvernement, à son corps défendant, avait été amené à légiférer dans ce dossier. J'approuve aussi ce qu'elle a dit relativement à la loi sur les Indiens et à la loi sur l'assurance-chômage.

Elle a souligné l'inégalité des Canadiennes dans le domaine économique. J'épouse toutes les idées qu'elle a émises là-dessus. Il est aberrant de constater que les femmes qui sont soutiens de famille gagnent à peu près les deux-cinquièmes du revenu des hommes dans la même situation.

Elle a parlé des 350,000 femmes âgées qui vivent dans la pauvreté. Elle a aussi reproché au gouvernement son peu d'intérêt à nommer des femmes à certains postes. Le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), pour sa part, a souligné le fait que le Conseil du Trésor s'était débattu avec acharnement contre l'idée d'accorder à ses employées de soutien des salaires identiques à ceux de leurs collègues masculins. Ce sont les tribunaux, et non pas le gouvernement du Canada, qui ont dû trancher la question. On a aussi fait remarquer que l'année dernière, le gouvernement n'a nommé juges que deux femmes, sur 47 nominations, d'où l'on peut conclure que, pour le gouvernement, les paroles comptent plus que les actes.